

Réunion publique du Conseil de quartier Bas-Belleville
Jeudi 14 octobre 2010 - Ecole élémentaire 1, rue du Général Lasalle

Réunion animée par Christophe NAJEM, délégué du Maire pour le quartier Bas-Belleville
En présence de Karine GAUTREAU, adjointe au Maire du 19^{ème} chargée des activités périscolaires et des centres d'animation.

Les activités périscolaires dans le quartier et l'arrondissement

Le temps périscolaire correspond à la cantine, le goûter et l'étude. Quant au temps extrascolaire, il s'agit du mercredi, du samedi matin et des vacances (centres de loisirs).

Les activités périscolaires :

A Paris, la Circonscription des Affaires Scolaires en a la charge (service déconcentré de la DASCO). Des animateurs de la Ville de Paris encadrent les enfants. Une grille tarifaire propose aux familles 8 tarifs progressifs selon leurs revenus.

L'interclasse du midi : après le repas pris à la cantine, l'enfant peut accéder à la BCD en élémentaire (Bibliothèque Centre de Documentation), à l'EPL (Espace Premiers Livres) en maternelle, ou pratiquer une activité ludique en atelier.

Le goûter récréatif à la Maternelle : activités de détente proposées au moment du goûter comme la lecture de contes, l'expression corporelle et artistique.

L'étude surveillée à l'école élémentaire : après 16h30, sous la responsabilité d'animateurs de la Ville de Paris qui veillent à ce que les enfants fassent leurs devoirs. *Pour l'inscription à l'étude comme pour au goûter, voir avec le directeur de l'école.*

Les ateliers bleus : Ces ateliers sportifs ou culturels organisés par la DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris) et animés par des associations sont une alternative à l'étude surveillée dans les écoles élémentaires. Parmi les activités proposées on trouve les arts du spectacle, l'anglais, la culture scientifique ou le sport. *Se renseigner auprès du directeur de l'école pour connaître la liste des ateliers.*

Les activités extrascolaires :

Le centre de loisirs : les mercredis et pendant les vacances scolaires, dans l'enceinte de l'école, des activités variées sont proposées.

- Evènements à l'initiative de la Mairie du 19^{ème} arrondissement et de la CAS 10-19^{ème}
 - Pour la 2^{ème} année consécutive, la Journée des droits de l'enfant, cette année le 17 novembre au Centre d'animation Curial.
 - « Graines de citoyen » : conseil des enfants du 19^{ème} dont les représentants sont élus par les enfants de chaque centre de loisirs et ayant pour but l'éveil à la citoyenneté. Les élections sont soumises aux mêmes règles qu'un scrutin officiel. La campagne débutera en décembre, chaque candidat devra présenter un programme décrit dans sa profession de foi; les enfants voteront en Mairie le mercredi 12 janvier 2011 en utilisant des isolements et des urnes.
 - « Place aux enfants » : depuis 8 ans, le mercredi précédant la fête de la musique, les enfants de tous les centres de loisirs convergeaient vers la mairie. Pour les 150 ans du 19^{ème}, plus de 5000 enfants avaient investi le Parc de la Villette où était reconstituée la place d'un village avec des stands présentant les centres de loisirs, des jeux, etc.
 - « L'art pour grandir » : à l'initiative de Colombe BROSELL, adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire, les enfants ont travaillé avec des plasticiens et leurs œuvres ont été exposées en juin 2010 au Petit Palais.
 - Les ateliers du samedi matin : des ateliers gratuits encadrés par des animateurs spécialisés proposent des activités culturelles ou sportives dans 10 écoles élémentaires et certaines maternelles de l'arrondissement.

Inscriptions : 01 53 26 85 61 ou www.education.paris.fr

Le « Conseil du périscolaire » :

Nouvelle instance de consultation et de concertation mise en place à partir de décembre 2009 autour des questions périscolaires réunissant directeurs d'écoles, Mairie du 19^{ème} arrondissement, C.A.S 10-19^{ème}, animateurs référents, directeur-rices des centres de loisirs et parents d'élèves dans les 76 écoles de l'arrondissement. Ces acteurs se réunissent 3 fois par an avec Karine Gautreau pour échanger sur ces temps essentiels dans la journée d'un enfant.

« Facil'familles » :

Nouveau service de paiement expérimenté par la Ville de Paris dans les 6^{ème}, 10^{ème} et 13^{ème} arrondissements destiné à simplifier les démarches des familles parisiennes en leur proposant une facture globale à régler en ligne.

Commençant avec les activités périscolaires et extra-scolaires, Facil' Familles sera étendu au fil des années à d'autres prestations municipales telles que les conservatoires, les ateliers beaux-arts ou les crèches.

Pour plus d'informations : http://www.paris.fr/portail/pratique/Portal.lut?page_id=9434

Question :

- *Concernant les activités extrascolaires, la demande est plus importante que l'offre notamment pour la musique (centres d'animation, conservatoires...).*

Encore beaucoup de progrès à faire pour développer les activités artistiques à l'école dans notre pays. Actuellement, il existe la matinée musicale en partenariat entre la Mairie d'arrondissement, le conservatoire, les centres d'animation et les Professeurs Ville de Paris Musique qui remporte un franc succès ou encore les « ateliers bleus » dans les écoles. Le système actuel de « premier arrivé, premier servi » est à revoir au conservatoire comme dans les centres d'animation.

Présentation du Centre d'animation Rébeval par sa directrice Sophie WARTNER

Le centre d'animation compte un millier d'utilisateurs en septembre 2010. Sa spécificité est la photographie argentique mais il propose également des activités physiques (danse, remise en forme, roller...), culturelles (musique, langues...), techniques et scientifiques (œnologie, BD, jardinage...). Les tarifs vont de 1 à 2,40 euros de l'heure.

Le centre organise des expositions de photos. Le jardin partagé est cultivé par les enfants des écoles du quartier. Les mercredis et jeudis matins, un coin lecture est ouvert à tous, gratuitement et sans inscription.

Présentation d'associations du quartier

Belleville ensemble : association créée il y a quelques mois par des parents du quartier dont l'objectif est d'aider les jeunes en les incitant à réaliser des projets (tenue d'un barbecue lors de la fête de quartier en juin).

Chinois de France - Français de Chine : Créée en 1998, son but est de réunir les communautés chinoises de Belleville et les Français, faire découvrir la culture chinoise par le biais de cours de cuisine, de langues, ou encore de visites guidées dans le quartier. Plus d'informations : <http://www.paris-sur-chine.com> .

L'AS Belleville : l'objectif est l'éducation à la citoyenneté par la pratique d'activités sportives. Des tournois de football, de tennis de table sont organisés, ainsi que des sorties culturelles et des formations au BAFA. Tous les ans, l'association met en place avec la Mairie du 19^{ème} la course des « 10 kilomètres du 19^{ème} » qui a attiré 800 participants en 2010.

Club 25 : C'est une association socioculturelle réactivée depuis peu. Elle propose des cours d'informatique, gymnastique, théâtre, FLE ainsi que des groupes de paroles pour les femmes marocaines ou algériennes. La plupart des cours sont gratuits, à l'exception de la gymnastique. Les personnes souhaitant donner des cours bénévolement sont les bienvenues.

Association des commerçants du Bas-Belleville : présentée par M. NGO, créée dans le but d'organiser des fêtes en fédérant les 4 arrondissements limitrophes sur ce quartier.

Le Centre Social Belleville : c'est une association d'habitants dont le but est de créer du lien social sur le quartier, un lieu de solidarité et de lutte contre l'exclusion qui permet aux habitants du quartier de s'impliquer dans de nombreuses activités au-delà de leurs différences culturelles ou générationnelles. C'est également un équipement qui contribue à l'animation de la vie locale, géré par une équipe de salariés et une cinquantaine de bénévoles.

Plus d'informations : <http://www.centresocialbelleville.net/l-association/>

Bilan de la fête de quartier

Animée par le Centre Social et des associations l'après-midi (jeux, pique-nique partagé, hip-hop, exposition des photos de Latifa SAÏD...) et le soir par le Conseil de quartier (projection d'un film en plein air et apéritif).

Le renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation

Chaque Conseil de quartier comporte un groupe d'animation composé de trois collèges de 7 personnes : un collège d'habitants volontaires tirés au sort publiquement, un collège de représentants associatifs et un collège de représentants désignés par le Conseil d'Arrondissement. Le mandat de 2 ans du collège des habitants vient à échéance à la fin de l'année, c'est pourquoi **son renouvellement sera effectué lors de la réunion publique du 7 décembre**. On procédera en effet au **tirage au sort des personnes volontaires** qui auront présenté leur candidature en début de séance. Les habitants souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier sont donc invités à participer à cette réunion.

Questions/informations diverses :

- *Qu'en est-il du projet concernant le local à l'angle des rues des Dunes et Simon Bolivar ?*

C'est un appel à projets à dimension culturelle et sociale, des réponses sont à l'étude actuellement.

- *Problèmes de transports dans le quartier, notamment pour les personnes à mobilité réduite (bouches de métro inaccessibles). Manque de bus.*

Des demandes ont été effectuées auprès de la RATP par la Mairie mais il y a parfois des difficultés techniques liées au fait que les stations sont centenaires. Pour la mise en place de lignes de bus à Paris (traverses), la STIF ne souhaitant pas participer au financement de nouvelles lignes intra muros, le projet de microbus « Bas-Belleville » ne peut aboutir pour l'instant, mais il reste à l'étude.

- *Il n'y a pas suffisamment de bancs dans le quartier, notamment avenue Bolivar.*
- *Le Centre Social projette d'ouvrir une ludothèque et une petite bibliothèque de quartier animées par des bénévoles.*

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

